

PRAYERS

Pursuant to Standing Order 43, on motion of Mr. Diefenbaker, seconded by Mr. Johnston, it was resolved,—That this Parliament, having learned of the sentence of death passed on former Prime Minister Bhutto and his associates, is moved by humanitarian concern to urge most strongly that the government of Pakistan choose the option of mercy and commute the death sentence.

RULINGS BY MR. SPEAKER

MR. SPEAKER: The honourable Member for Nickel Belt (Mr. Rodriguez) has several times raised a question of privilege, specifically on March 16, regarding electronic surveillance of Members of Parliament. He has put forward a motion requesting that an instance of such surveillance in which he was allegedly involved be submitted to the Standing Committee on Privileges and Elections. For the benefit of honourable Members, I will read the motion:

“That the allegation by one Warren Hart, in a sworn affidavit, that he taped electronically, on one or more occasions, the Member for Nickel Belt, together with the admission by the Solicitor General that the said Warren Hart was for a time in the employ of the RCMP, be referred to the Standing Committee on Privileges and Elections, for the purpose of inquiring into the said allegation and the circumstances relating to any such electronic surveillance of the said Member, including an inquiry as to what happened to any tapes of the said Member that may have been made by the said Warren Hart.”

I have suggested, while attempting to deal with this matter in the past, that it is obviously one which is entirely new to our jurisprudence in that there is, of course, no precedent in any of the earlier practices of this House or of Westminster which relate in any way to electronic surveillance. It would have been helpful to the Chair if, in these circumstances, the alleged surveillance had taken place within the Precincts of Parliament. The case has another dimension altogether when it is alleged to have taken place elsewhere.

On the face of it, it seems to me that the electronic surveillance of a Member could be regarded as a form of harassment or obstruction or molestation or intimidation of a Member, all of which phrases have been used in our precedents to support the position that such conduct is a contempt of the House. In this case I confess that the novelty of the basic problem, the ingredient that though it happened outside the Precincts of Parliament that it did occur while the agent allegedly, according to his sworn statement, was under contract to the national police force, are aspects which leave me in considerable doubt.

We have already established the fact that this was not a conflict between statements made or assurances given by the Solicitor General (Mr. Blais) and to the honourable Member with respect to the fact that this man was under no instructions to carry out this form of activity. Nevertheless, there is

PRIÈRE

En conformité des dispositions de l'article 43 du Règlement, M. Diefenbaker, appuyé par M. Johnston, il est résolu,—A la nouvelle de la condamnation à mort de l'ancien premier ministre Bhutto et ses collaborateurs, le Parlement, mû par un sentiment humanitaire, demande avec la plus grande insistance au gouvernement du Pakistan de gracier les condamnés et commuer leur peine.

DÉCISIONS DE M. L'ORATEUR

M. L'ORATEUR: Le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) a soulevé à plusieurs reprises une question de privilège, et plus précisément le 16 mars, au sujet de la surveillance électronique des députés. Il a présenté une motion demandant qu'un cas de ce genre, auquel il serait censé avoir été mêlé, soit renvoyé au Comité permanent des privilèges et élections. Pour la gouverne des députés, voici le texte de la motion:

«Que les allégations de M. Warren Hart, qui a déclaré sous serment avoir soumis le député de Nickel Belt à une surveillance électronique, à une ou plusieurs reprises, et la déclaration du solliciteur général qui a reconnu que Warren Hart avait été à l'emploi de la GRC, soient renvoyées au Comité permanent des privilèges et élections pour qu'il enquête sur ces allégations et les circonstances dans lesquelles ce député aurait été soumis à cette surveillance électronique, et sur ce qu'il est advenu des enregistrements du député qui auraient été effectués par Warren Hart.»

J'ai déjà mentionné en cherchant à régler cette affaire qu'il s'agit évidemment d'une question entièrement nouvelle pour notre jurisprudence, car il n'y a jamais eu de précédent qui se rattache à la surveillance électronique en cette enceinte ou au Parlement de Westminster. La présidence aurait eu la tâche plus facile si cette prétendue surveillance avait eu lieu ici même. L'affaire prend une toute autre dimension lorsqu'elle est présumée avoir eu lieu ailleurs.

A première vue, il me semble que la surveillance électronique d'un député pourrait être considérée comme une forme de harcèlement, d'obstruction, de nuisance, ou encore d'intimidation à l'égard d'un député. Tous ces termes ont été utilisés dans les décisions antérieures de la présidence à l'appui de la position selon laquelle une telle conduite constitue un outrage à la Chambre. Dans le cas présent, j'avoue que la nouveauté du problème fondamental et le fait que même si les événements se sont produits à l'extérieur de l'enceinte du Parlement, ils se sont tout de même produits alors que l'agent, selon sa déclaration faite sous serment, agissait en exécution d'un contrat passé par le corps de police national, tout cela me plonge dans une grande perplexité.

Nous avons déjà établi le fait qu'en l'espèce, il n'y a pas conflit entre des déclarations faites au solliciteur général (M. Blais) ou au député en cause, ou des assurances qui leur auraient été données, selon lesquelles cet homme n'agissait pas en vertu d'instructions l'autorisant à se livrer à ce genre